

# LIVRET DU STAGIAIRE

Formations fédérales

**ANIMATEUR BOCCIA**

# SOMMAIRE

<b>1/ INTRODUCTION</b>	<b>p3</b>
<b>2/RAPPELS REGLEMENTAIRES</b>	<b>p3</b>
<b>3/ L'EQUIPE DE FORMATION</b>	<b>p4</b>
<b>4/ LA FORMATION</b>	<b>p4</b>
• Démarches obligatoires	<b>p4</b>
• Fiche programme	<b>p4</b>
• Le planning prévisionnel	<b>p5</b>
<b>5 -6/ STAGE ET RAPPORT DE STAGE (pour les personnes concernées)</b>	<b>p5-6</b>

La Fédération Française Handisport a pour mission première l'accès et le développement de la pratique physique et sportive adaptée pour toute personne en situation de handicap physique ou sensoriel.

Les valeurs qu'elle porte sont au nombre de 3 :

- **La singularité** : pour prendre en compte les particularités du pratiquant, l'accueillir et lui faire bénéficier d'une offre sportive sécurisée et adaptée à ses capacités.
- **L'autonomie** : par le biais du sport et de ses bienfaits, permettre à la personne en situation de handicap de développer ses capacités physiques et d'améliorer son indépendance.
- **L'accomplissement** : par la pratique physique et sportive, améliorer l'estime de soi et mieux appréhender sa place dans la société. La FFH offre au licencié, selon ses aspirations et son rythme, une implication adaptée au sein du mouvement (performance, plaisir, évasion, convivialité, encadrement, arbitrage...)

Les formations fédérales sont issues des ambitions et des valeurs que porte la FFH.

C'est pourquoi l'ensemble de notre réseau se mobilise régulièrement pour offrir des formations permettant d'atteindre le développement de ces valeurs d'épanouissement personnel dans la pratique physique ou sportive.

Il s'agit de procurer aux licenciés un encadrement de qualité qui leur permettra de s'engager dans la pratique physique ou sportive en toute sécurité et de manière régulière.

Tous les types de pratiques sont concernés, de la pratique de découverte à la pratique de compétition.

Ces formations sont organisées par le Pôle Expertise Formation de la Fédération Française Handisport en partenariat avec les comités régionaux et départementaux, ainsi qu'avec les référents formation des commissions sportives.

Pour garantir aux encadrants une formation de qualité, la FFH est labellisée "Qualiopi".

## RAPPELS REGLEMENTAIRES

---

**Pour encadrer contre rémunération**, il est obligatoire d'être titulaire d'un diplôme inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

**Pour encadrer bénévolement**, il n'y a pas d'obligation sauf pour les activités dites « à environnement spécifique » (plongée sous-marine, alpinisme, spéléologie...) et celles dictées par les fédérations concernées.

La Fédération Française Handisport a adapté son offre de formation à ces aspects institutionnels

---

### RESPONSABLE DE SESSION

- SOPHIE TERNEL

### RESPONSABLE REGIONAL

- LAURA CUGNET

### L'EQUIPE DE FORMATION

- SOPHIE TERNEL

## LA FORMATION

---

### DÉMARCHES OBLIGATOIRES :

Documents à télécharger sur l'espace extranet dédié à votre formation, remplir et renvoyer à votre responsable de session.

Ce sont :

- Le règlement intérieur à signer et retourner
- Le dossier de renseignements du stagiaire à compléter et retourner
- Les conditions générales de vente à consulter
- Le livret d'accueil du stagiaire qui détaille les modalités pratiques concernant le site de la formation, l'hébergement et la restauration

### FICHE PROGRAMME :

Document à télécharger sur l'espace extranet dédié à votre formation.

Il détaille les contenus pédagogiques, la démarche pédagogique, le format et tout ce qui concerne le déroulé de la formation.



**RUBAN PÉDAGOGIQUE :**

Planning type :

	1 <sup>o</sup> Temps en autoformation via internet	2 <sup>o</sup> temps en présentiel			3 <sup>o</sup> temps
Début de la formation 1 mois avant le temps en présentiel	Les indispensables 14h				Attestation de stage en situation 16h
		1 <sup>o</sup> jour	2 <sup>o</sup> jour	3 <sup>o</sup> jour	
Matin 3h		Accueil  Retours sur les contenus du E-Learning  *Niveau de pratique  *Milieu du handicap et médico-social ;  *Environnement sécurisé  Préparation séances	*Accueillir et,  *Animer (partie 1) : posture, discours, méthode et caractéristiques pratiquants et notion d'autonomie  Préparation séances	*Animer partie 2 :Gestion séance : Situations pédagogiques ludiques, gestion de groupe, gestion des temps.  Préparation de séances	
Après-midi 4h		Séance Mise en pratique sur terrain, avec public hétérogène.  Retours individuels et collectif sur la séance réalisée			

7

**LE PLANNING PRÉVISIONNEL**

**LE RAPPORT DE STAGE**

**INTRODUCTION**

Vous vous êtes inscrit pour suivre une formation fédérale handisport et la validation de votre formation se fera à l'issue d'un oral prenant appui sur un rapport de stage.

Celui-ci doit refléter votre action dans le domaine des adaptations que vous avez mises en place à l'issue des temps de formation en E-Learning et en face à face pédagogique.

Le responsable de session est la personne qui peut vous renseigner en complément de cet écrit en cas de besoin.

**CONCEPTION DU DOSSIER**

**LA PRÉSENTATION**

- Le dossier doit être dactylographié et paginé

- La police peut être Arial, Calibri ou Times New Roman
- La taille de police utilisée dans les paragraphes est 12
- Le texte des différents chapitres doit être justifié
- La page de garde doit comporter :
  - Le nom du ou des personnes bénéficiaires,
  - Le nom de la structure où se déroule l'action (avec ville et département)
  - Le titre de l'action si elle en a un
- Le dossier doit comprendre un sommaire
- Chaque chapitre doit être l'objet d'une nouvelle page
- Les documents jugés comme secondaires mais utiles dans la composition du dossier doivent être mis en annexe

## LE CONTENU

Dans le dossier doivent figurer un certain nombre d'informations nécessaires à la compréhension de votre action et des démarches que vous avez entreprises. Les données indiquées ci-dessous nous permettent de mieux comprendre votre action (de la réflexion à la réalisation jusqu'à son évaluation). Elles sont regroupées par thématiques et non par ordre chronologique mais vous pouvez proposer une autre organisation dans votre dossier

### 1. Le diagnostic

Qu'est-ce qui a déclenché la réflexion puis la mise en œuvre de l'action ? Quels sont les éléments qui vous ont permis de vous engager dans cette action ? Quelle cohérence cette action a-t-elle avec le projet sportif (de développement) de la structure ? Quelles étaient vos forces et vos faiblesses pour sa mise en œuvre et quelles sont-elles aujourd'hui ?

### 2. Les objectifs de l'action

Quels sont les objectifs que vous poursuivez ? dans quelle mesure prennent-ils en compte le diagnostic ? si vous le pouvez, précisez :

- L'objectif général de votre action
- Les objectifs opérationnels qui en découlent

### 3. Le public ciblé

Précisez les caractéristiques du groupe bénéficiaire de l'action :

- Effectif
- Tranche d'âge
- Répartition hommes / femmes
- Types de handicap du public

Précisez, éventuellement, les moyens mis en œuvre pour « recruter » de nouveaux pratiquants

### 4. Le descriptif de votre action

- Précisez les caractéristiques de votre action qui permettent de la qualifier de pratique handisport ?
  - Fréquence
  - Suivi des pratiquants
  - Organisation des séances en autonomie
  - APS proposée(s)
- L'encadrement de votre action : cadres sportifs, dirigeants, qualifications
- Les moyens nécessaires : matériel, installations....
- Les partenaires : quels sont-ils et sur quoi porte le partenariat (financier, humain, matériel... ?)

- Budget de votre action

## 5. Communication

Comment avez-vous communiqué pour promouvoir votre action (supports, cibles...) et avez-vous créé des outils spécifiques (si oui explicitez ou intégrez en annexe)

## 6. Evaluation

- Validation du ou des Quiz E-Learning avant la formation.
- La 1<sup>ère</sup> évaluation correspond à l'observation du stagiaire en situation de formation au sein du groupe sur les aspects de la motivation, de l'investissement, de sa capacité à enrichir les débats, de sa capacité à progresser dans le maniement du matériel et dans l'approche de l'accompagnement de PSH dans le cadre de l'activité
- La 2<sup>ème</sup> évaluation, qui est un oral de 30' au maximum, en visio-conférence ou en présentiel, et qui prend appui sur l'écriture d'un rapport d'encadrement d'un ou plusieurs sportifs handicapés, licenciés à la FFH, durant l'année de référence. Le stagiaire devra démontrer notamment :
  - Analyser les forces et faiblesses de son cadre d'intervention
  - Projeter l'évolution de son projet personnel en lien avec l'expérience vécue durant cette année de référence
  - Justifier ses choix d'animateur au regard des connaissances en rapport avec le diplôme
  - Projeter son action dans un temps long (ex paralympiade)

